

LE LABEL “4 FLEURS” EST RENOUVELÉ À ALES JUSQU’EN 2026

Après la Fleur d’Or obtenue en 2020, Alès vient de renouveler pour la cinquième fois consécutive sa 4^e Fleur.

« Ville “4 Fleurs” depuis 2008, Alès a su faire évoluer son fleurissement et ses pratiques environnementales vers plus de résilience. Elle mérite amplement son niveau de labellisation », affirme Thibaut Beauté, président du Conseil national de villes et villages fleuris (CNVVF). C’est à Paris, le 12 décembre 2023, que le prestigieux label a été renouvelé, pour la 5^e fois consécutive, à la capitale des Cévennes. *« Atteindre l’exigence “4 Fleurs” n’est pas chose aisée, mais réussir à renouveler le label autant de fois d’affilée depuis 2008, c’est encore plus difficile ! »,* reconnaît Max Roustan, maire d’Alès, après l’annonce faite par le jury national de renouveler ce label à Alès pour trois années supplémentaires, c’est à dire jusqu’en 2026. Et Marie-Christine Peyric, son adjointe déléguée au pôle Environnement urbain, de rebondir : *« Cette distinction permet de souligner, aux yeux des habitants, l’excellence du travail de l’ensemble des équipes municipales qui sait travailler en transversalité entre services ».*

Prise en compte de l’environnement et respect de la biodiversité

Le jury du CNVVF souligne *« la dynamique globale d’Alès et de son agglomération dans la prise en compte de l’environnement et le respect de la biodiversité ».* Car le label “4 Fleurs” ne se contente pas d’un cryptogramme ornant les panneaux d’entrée de la ville, de balcons joliment fleuris et de ronds-points tenus comme un intérieur bourgeois. La distinction inclut des exigences en termes d’environnement, d’urbanisme, de modes de déplacement et de cadre de vie, touchant à la fois directement à la vie des habitants comme à celle des visiteurs d’un jour. Et Thibaut Beauté de citer pêle-mêle : *« La prise en compte du paysage dans les projets d’aménagement est constante et un soin particulier est apporté pour maintenir une présence végétale partout (...) L’espace public est soigné, le mobilier urbain bien entretenu (...) Les jardins et parcs urbains sont une composante identitaire forte d’Alès ».*

En visite d’inspection sur Alès durant l’été, les membres du CNVVF ont particulièrement apprécié la gestion du patrimoine arboré, qui occupe une place très importante à Alès : *« La volonté de préserver les espèces et l’utilisation plus large de fruitiers comme alternative aux alignements d’arbres ou pour arborer les ronds-points sont des initiatives à encourager »,* assurent-ils.

« Nous avons de plus en plus recours à des végétaux vivaces, résistant au nouveau climat »

Le jury salue également *« le travail de concertation important mené avec les habitants, qui a permis de réhabiliter de nombreux espaces publics (place Gabriel Péri, place Leclerc, rue Edgar Quinet, pourtour de la cathédrale, NDLR) ».* Et Ghislain Bavre, directeur du pôle Environnement urbain, de témoigner : *« Ce label, auquel nous sommes extrêmement attachés, pousse nos équipes à se surpasser sans cesse. Il pousse aussi à penser le cœur de ville d’une nouvelle façon, en ajoutant du lien social avec notamment*

les jardins familiaux, en créant des "rues jardins" comme la future Grand'rue Jean Moulin, en utilisant de nouveaux végétaux, en répondant aux enjeux climatiques avec la nécessaire préservation de la ressource en eau, ... »

L'équation entre températures en hausse et ressources hydriques en tension peut en effet en partie se résoudre avec des astuces qu'Anthony Talagrand, responsable du service Paysage et Nature du pôle Environnement urbain, dévoile : *« Nous avons de plus en plus recours à des végétaux vivaces, résistant au nouveau climat. Dans le même temps, nous mettons en place une irrigation très contrôlée et nous nous formons continuellement à de nouvelles techniques »*. À ce chapitre, le CNVVF confirme : *« La ressource en eau est bien gérée pour permettre un juste arrosage (...) La production d'énergie est bien maîtrisée »*.

Un essaimage de bonnes pratiques sur Alès Agglomération

Dans le sillage du label "4 Fleurs" obtenu à Alès depuis 2008, mais également de la Fleur d'Or courant jusqu'en 2026, Marie-Christine Peyric se réjouit que des communes comme Saint-Privat-des-Vieux, Saint-Christol-lez-Alès, Vézenobres et Saint-Martin-de-Valgalgues, qui affichent "2 Fleurs", ou encore Saint-Jean-de-Valeiriscle, qui a obtenu "1 Fleur", se soient aussi lancées, *« créant ainsi un essaimage d'espaces verts et de bonnes pratiques sur Alès Agglomération. C'est encourageant pour l'avenir ! »*